



LE BOIS
DU CAZIER



DÉFENSE DE JOUER

DOSSIER DE PRESSE
DE L'EXPOSITION
SUR LE TRAVAIL DES ENFANTS,
HIER EN BELGIQUE ET
AUJOURD'HUI DANS LE MONDE

14/09 > 08/12
AU BOIS DU CAZIER

POURQUOI UNE EXPOSITION SUR LE TRAVAIL DES ENFANTS ?

Aujourd'hui dans le monde, et comme jusqu'il y a un siècle en Belgique, des millions d'enfants travaillent et sont privés de leur enfance, de leur potentiel, de leur santé et de leur dignité...

Depuis 2008, le Bois du Cazier est membre de la Coalition Internationale des Sites de Conscience. La Coalition est un réseau unique de sites historiques, musées et initiatives mémorielles qui connecte les luttes du passé aux initiatives citoyennes en faveur des droits de l'homme. Elle transforme la mémoire en action. Les thèmes emblématiques pour le Bois du Cazier sont la sécurité au travail et les migrations.

Suite à cette adhésion, le Bois du Cazier a réalisé des expositions qui, sur le fond, font le lien entre le passé et le présent mais qui surtout amènent les visiteurs à réfléchir et à débattre sur des sujets contemporains, comme par exemple nos modes de consommation lors de l'exposition « Supermarchés d'Europe » en 2008 ou les préjugés, les codes culturels... lors de l'exposition « be.WELCOME » en 2010/11 ou encore les innovations technologiques lors de l'exposition « Wow is now » en 2015.

L'exposition sur le travail des enfants hier et aujourd'hui est dans cette veine. Elle est une extension d'une des missions du Bois du Cazier : la sensibilisation à la sécurité au travail. Enfin, l'année 2019 est marquée par le 30e anniversaire de la Convention internationale des droits de l'enfant.

Plus que jamais, le Bois du Cazier est ancré dans la réalité du monde moderne et entend montrer aux jeunes générations le chemin parcouru en matière de conditions de travail et de sécurité dans le monde de l'industrie.

DÉFENSE DE JOUER

POURQUOI
CETTE EXPO ?

UNE EXPOSITION CHOC LE TRAVAIL DES ENFANTS, HIER EN BELGIQUE ET AUJOURD'HUI DANS LE MONDE

Richard (11 ans), Azizullah (12 ans) et Alberto (14 ans) ne se connaissent pas. Et pour cause, ils habitent sur des continents différents. Ils partagent pourtant le même quotidien : celui du travail pénible, pendant de longues heures, chaque jour, pour un salaire de misère. Le premier, sur un site minier en République Démocratique du Congo, trie la roche à la recherche de cobalt ; le deuxième passe 13 heures par jour à tisser des tapis en Afghanistan ; tandis que le troisième, orphelin, a quitté les bancs de l'école pour couper des cannes à sucre en Bolivie.

Il s'agit d'une forme d'esclavagisme moderne : des enfants asservis pour contenir les besoins de consommation à l'autre bout du monde. Selon un rapport de l'Organisation Internationale du Travail de 2016, il existe 152 millions d'enfants travailleurs dans le monde dont plus de la moitié sont exposés à des travaux dangereux.

Les enfants sont occupés aujourd'hui dans les mêmes secteurs industriels dans les pays en voie de développement qu'en Europe lors de la Révolution industrielle, dans le textile, les mines, l'agriculture... En Belgique, ce fut le cas jusqu'en 1914. C'est ce lien que propose de faire le Bois du Cazier à travers une exposition exclusive intitulée « Défense de jouer ».

Mais pas uniquement. Le deuxième objectif est de comprendre pourquoi les enfants travaill(ai)ent et quelles sont les causes et les conséquences de ce travail? L'histoire nous donne des pistes de compréhension et d'action.

Enfin, l'ambition est de sensibiliser les visiteurs à leur rôle en tant que consommateurs mais aussi de donner des pistes d'action.

DÉFENSE DE JOUER

UNE EXPOSITION
CHOC

Après avoir découvert des portraits audio, vidéos, photos et témoignages d'enfants d'hier et d'aujourd'hui, les visiteurs seront sensibilisés à la pénibilité du travail infligé à travers différentes manipulations : déplacement d'une brouette et d'un sac de 20 kg, fabrication de briques et de pétards, tissage d'un tapis, triage de cailloux,...

Les visiteurs seront également plongés en réalité virtuelle dans une mine d'or au Ghana. Enfin, un mannequin « adolescent » permettra de faire le lien entre les « habitudes » vestimentaires, alimentaires, technologiques des jeunes (gsm, barre de chocolat, jeans et bijoux) et le travail des enfants dans différentes parties du monde.

En plus de l'exposition, une animation autour des conditions de travail et de vie de ces enfants sera proposée aux groupes (extra)scolaires. Ils seront invités à réfléchir, discuter et débattre autour de ce sujet d'actualité évoqué chaque 12 juin lors de la Journée mondiale contre le travail des enfants et puis trop rapidement mis au second plan.

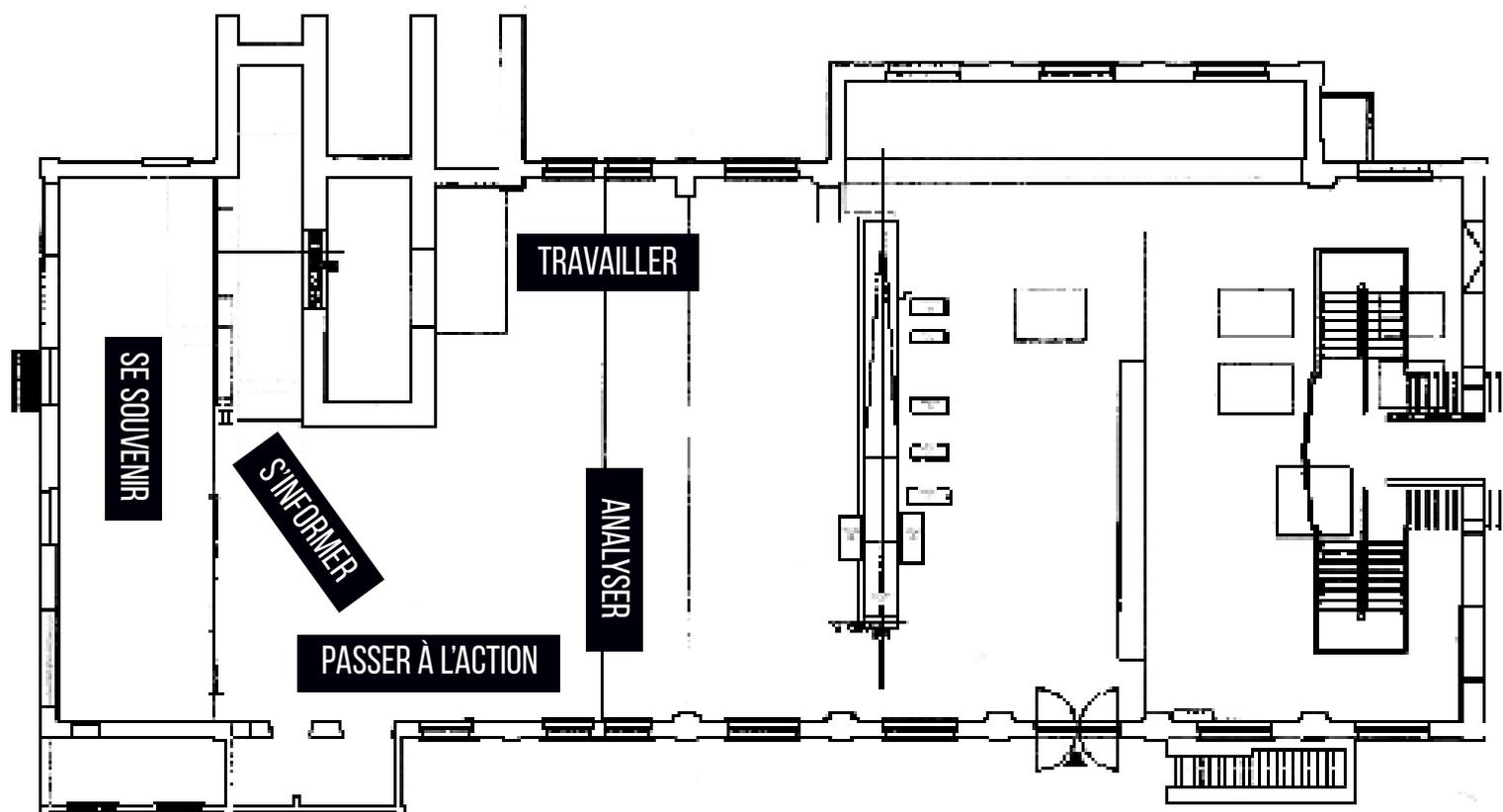
Les dispositifs de l'exposition se déclinent en 5 espaces.

DÉFENSE DE JOUER

DISPOSITIF
DE L'EXPOSITION

DÉFENSE DE JOUER

DISPOSITIF
DE L'EXPOSITION



L'EXPLOITATION DES ENFANTS EST SANS DOUTE UNE DES VIOLATIONS LES PLUS INTERPELLANTES DE LA DÉCLARATION UNIVERSELLE DES DROITS DE L'HOMME.

Le travail des enfants n'est pas un phénomène nouveau mais il présente aujourd'hui une forme particulière, liée au nombre important d'enfants concernés et à son intégration dans une économie mondialisée. Hier en Belgique, comme aujourd'hui dans le monde, cette exploitation répond aux mêmes logiques qui président celle des travailleurs adultes: la recherche d'une main-d'oeuvre bon marché, docile et corvéable, qui dispose de peu de droits légaux, pouvant ainsi être ainsi licenciée sans recours.

Aujourd'hui, 152 millions d'enfants sont astreints au travail dans le monde, ce qui représente presque un enfant sur dix. La Convention de l'Organisation des Nations unies (ONU) relative aux droits de l'enfant définit l'enfant comme un être humain âgé de moins de 18 ans.

La Convention 138 de l'Organisation Internationale du Travail (OIT) fixe l'âge minimum légal pour travailler à 15 ans. Cependant, les lois d'un pays peuvent autoriser l'emploi d'enfants plus jeunes (pour des travaux légers).

La notion de "travail des enfants" est à interprétations diverses. L'exposition traite d'une problématique qui prive des êtres humains de leur enfance, de leur potentiel et de leur dignité, nuisant à leur scolarité, leur santé et leur développement physique et mental.

DÉFENSE DE JOUER

LE TRAVAIL DES ENFANTS

LE TRAVAIL DES ENFANTS EST À LA FOIS L'UNE DES DÉMONSTRATIONS ET L'UNE DES CONSÉQUENCES LES PLUS DÉPLORABLES DE L'EXPLOITATION DES TRAVAILLEURS.

Si les travailleurs adultes étaient rémunérés de manière à pouvoir satisfaire aux besoins fondamentaux de leur famille, si la durée du travail leur permettait d'assurer l'éducation de leurs enfants, si les conditions de travail ne mettaient pas leur santé en péril alors, sans doute, leurs enfants ne seraient pas contraints de travailler.

Le nombre d'enfants au travail est en baisse depuis les premières estimations en l'an 2000. Mais le travail des enfants est loin d'être éradiqué. En 2017, de nombreux pays se sont engagés à prendre des mesures efficaces pour supprimer rapidement les pires formes du travail des enfants et pour l'éliminer sous toutes ses formes d'ici 2025.

Le travail des enfants ne réduit pas la pauvreté mais la perpétue.

Les enfants libérés de ce fardeau sont en capacité de réaliser pleinement leurs droits à la santé, à l'éducation et aux loisirs. Ces droits constituent le fondement indispensable pour un plus vaste développement économique et social, l'éradication de la pauvreté et le respect des droits de l'homme.

Les changements viendront du politique avec l'aide des organisations internationales et sociales mais aussi des citoyens. Les modes de consommation changent et les clients sont de plus en plus vigilants sur la qualité sociale de leurs achats. Chacun à notre niveau, nous pouvons agir et devenir des consom'acteurs.

DÉFENSE DE JOUER

AGISSONS !

DÉFENSE DE JOUER

PROGRAMME
PÉDAGOGIQUE



L'EXPOSITION EST BIEN ENTENDUE CONÇUE POUR UN PUBLIC SCOLAIRE. UNE VISITE-ANIMATION SPÉCIFIQUE POUR LES PRIMAIRES (3^{ÈME} > 6^{ÈME}) EST PROPOSÉE :

Au 19^e siècle, en Belgique, les enfants travaillaient dans les mines, l'industrie du verre, le textile, ... Aujourd'hui, ailleurs dans le monde, des millions d'enfants travaillent encore et sont privés de leur enfance, de leur éducation et de leur dignité. Pourquoi, hier comme aujourd'hui, des enfants travaillent-ils ? Qui sont-ils ? Quelles sont leurs conditions de travail et de vie ? Comment agir en tant que consom'acteurs et citoyens du monde ?

« Hier, aujourd'hui et demain », 3 axes pour aborder le sujet. Après la visite de l'expo, animations pour approfondir les 3 aspects contemporains du travail des enfants.

RENDEZ-VOUS LES 16 ET 17 OCTOBRE !

La Coalition Internationale des Sites de Conscience connecte des musées, des mémoriaux et d'autres lieux de mémoire en Europe qui relient le passé au présent dans le but de promouvoir un monde plus juste et plus humain. Les pays européens sont de plus en plus confrontés à des problèmes contemporains tels que les migrations, la xénophobie et la montée des sentiments nationalistes. Afin de relever ces défis et de promouvoir la tolérance, CSC-Europe s'emploie à exploiter le pouvoir des Sites de conscience afin de faire participer leurs communautés aux problèmes locaux les plus urgents.

En utilisant les leçons de l'histoire, ICSC-Europe vise à aider les sites de conscience à créer des programmes qui favorisent l'empathie, l'engagement civique et une compréhension plus profonde des conséquences de l'injustice, autant d'éléments indispensables à la construction de sociétés pacifiques et tolérantes.

Cette année, le mercredi 16 et jeudi 17 octobre, nous organisons une rencontre, au Bois du Cazier, pour approfondir le rôle des musées/ lieux historiques et lieux de commémoration, dans le respect des droits des enfants et le développement de leur plein potentiel. Les intervenants, membres de la Coalition, expliqueront comment ils répondent à ces enjeux dans leur musée ou institution respective. Cette rencontre est soutenue par le Wallonie Bruxelles International (WBI).

DÉFENSE DE JOUER

UNE RENCONTRE
SUR LA THÉMATIQUE



TARKWA

13 ANS, CHARGEUR DANS UNE MINE D'OR AU GHANA
TEMPS DE TRAVAIL : 11H/J - SALAIRE : 1,98€/JOUR



UJJAL

10 ANS, FABRICANT DE BALLONS DE BAUDRUCHE EN BANGLADESH
TEMPS DE TRAVAIL : 8H/J - 6J/SEMAINE - SALAIRE : 7€/MOIS



NURISLAM

9 ANS, CONFECTIONNEUR DE JEANS AU BANGLADESH
TEMPS DE TRAVAIL : 8H/J - 6J/SEMAINE - SALAIRE : 0,80€/JOUR



MALIKA

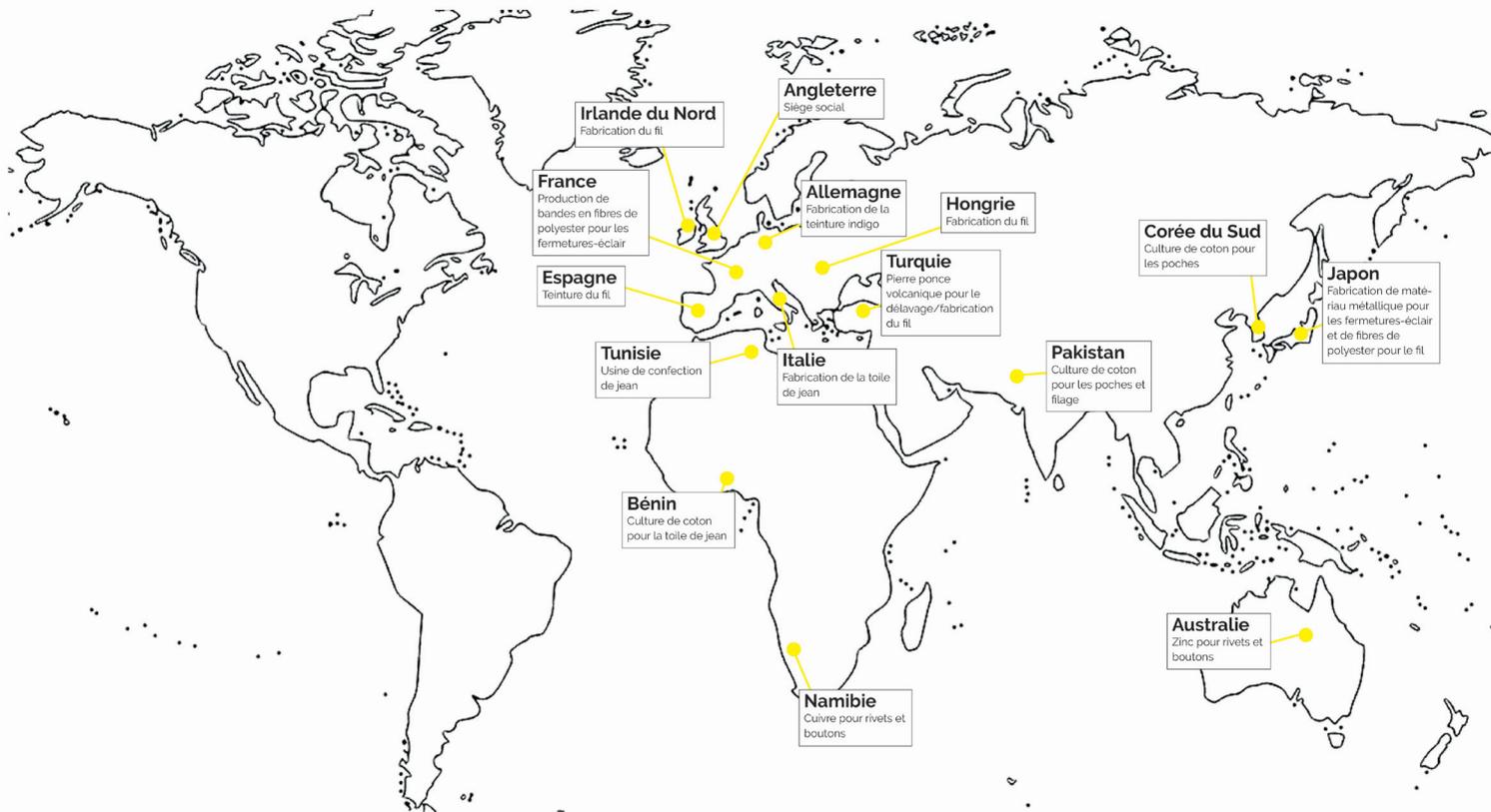
11 ANS, CUEILLEUSE DE COTON EN OUZBÉKISTAN
TEMPS DE TRAVAIL : 10H/J - SALAIRE : 0,35€/KG

DÉFENSE DE JOUER

PORTRAITS

DÉFENSE DE JOUER

LE SUIVI D'UN JEANS



UNE FACETTE DE LA MONDIALISATION

Depuis le coton béninois jusqu'à l'assemblage en Tunisie, en n'oubliant pas le cuivre namibien, fabriquer un jeans est un long voyage. Un pantalon, une pizza hawaïenne, un gsm... **nos biens de consommation sont le fruit de la mondialisation.**

La mondialisation se développe selon le principe de « Division internationale du processus productif » (DIPP) : c'est-à-dire que les entreprises réduisent leurs coûts de production par le cumul des avantages de différents pays. En effet, **les pays se spécialisent dans un bien ou une matière première qu'ils produisent plus rapidement, moins cher et/ou en plus grande quantité** que les autres pays. Les entreprises achètent dans ces pays les biens ou les matières premières à un prix moins élevé.

Les entreprises contribuent donc largement à la pression qui s'exerce sur les coûts de production. Elles mettent les fournisseurs en concurrence et les contraignent à brader leurs prix, et donc celui de leur main-d'œuvre, pour remporter le marché. De plus, le recours à la sous-traitance en cascade favorise l'exploitation. Au dernier échelon de cette filière de sous-traitance se trouve une foule de petits employeurs qui se voient imposer des prix de vente tels qu'ils ne peuvent survivre qu'en exploitant au maximum la main-d'œuvre la plus malléable et la meilleure marché, dont les enfants.

L'OIT travaille aujourd'hui à l'instauration d'un cadre éthique et productif pour une mondialisation équitable.

DÉFENSE DE JOUER

LES PARTENAIRES DE L'EXPOSITION



COMMISSAIRE DE L'EXPOSITION

Christelle Dethy – c.dethy@leboisducazier.be
(assistée d'Aude Musin : a.musin@leboisducazier.be)

DIRECTEUR

Jean-Louis Delaet – jl.delaet@leboisducazier.be

CONSERVATEUR

Alain Forti – a.forti@leboisducazier.be

COMMUNICATION

Charlotte Jeuniaux / Isabelle Saussez – communication@leboisducazier.be

RÉSERVATION

Francesca Willemart - reservation@leboisducazier.be - 071 / 29 89 30

VOUS RETROUVEREZ CE DOSSIER DE PRESSE AINSI QUE DE NOMBREUSES PHOTOS
TELECHARGEABLES SUR NOTRE ESPACE PRESSE :

www.leboisducazier.be/espace-presse (mot de passe : boisducazier080856)

DÉFENSE DE JOUER

CONTACTS

PARRAINER UN ENFANT • FAIRE DES ACHATS RESPONSABLES
SIGNER DES PÉTITIONS • SE SYNDIQUER
DIRE NON AUX VIOLATIONS DES DROITS HUMAINS • CONSOMMER MOINS MAIS MIEUX
MANIFESTER • INTERPELLER LES MARQUES
LES RÈGLES POUR LUTTER CONTRE LE TRAVAIL DES ENFANTS
PAYER LE JUSTE PRIX POUR UN JUSTE SALAIRE
REGARDER LES ÉTIQUETTES DES VÊTEMENTS • FAVORISER LE COMMERCE ÉQUITABLE • FAIRE DES DONS AUX ONG
BOYCOTTER LES ENSEIGNES ET LES PRODUITS NON ÉTHIQUES • EXIGER UN SALAIRE VITAL POUR TOUS